

## Cycle 2022 - 2023 - Osez l'aménagement !

### 4ème journée : Nos futurs, entre utopie et dystopie. Exploration de la ville et de l'aménagement de demain.

Jeudi 30 mars 2023 à Paris

#### PROGRAMME

8h45 : Accueil café

9h30 : Ouverture par les co-présidents du RNA, Aude DEBREIL (directrice générale de l'EPA Sénart) et Nicolas GRAVIT (directeur d'Eiffage aménagement).

9h45 : Actualités du ministère en charge de l'aménagement, par Jean-Baptiste BUTLEN, sous-directeur de l'aménagement durable, DHUP - DGALN

10h-10h30 : Restitution de la feuille de route de décarbonation

Avec :

- Benoît Quignon, consultant ;
- Sarah Bellier, directrice générale de l'EPA Nice Ecovallée ;
- Anne Fraisse, directrice générale, Urbains des Bois.

10h30 - 11h30 : 1ère séquence - Quelles visions futuristes de nos villes et territoires ?

*Quels sont les scénarios actuellement imaginables pour nos villes et territoires d'ici 2050 en termes de démographie, d'évolutions économiques et sociales, de progrès technologiques, de réponses aux impératifs écologiques ? Quelles dynamiques possibles des territoires ? Quelles évolutions des activités humaines, modes de vie et futurs usages ?*

*En quoi cela impactera les besoins urbains ? Quelles évolutions des formes et fonctions de la ville ? Quelles évolutions imaginables dans la fabrique, la propriété, la gestion même de la ville ?*

*Quels horizons s'ouvrent à nous et peuvent nous donner envie collectivement d'agir, de développer de nouveaux projets, d'évoluer ?*

Animée par Usbek et Rica.

Avec les interventions de :

- Frédéric WEILL, directeur d'études spécialisé en prospective territoriale, Futuribles ;
- Philippe DESTATTE, président, Institut Destrée ;
- Olivier WATHELET, fondateur de l'agence Users Matter.

## 11h30 - 12h45 : 2ème séquence - Retours d'expériences d'acteurs opérationnels de l'aménagement urbain

*Pour les collectivités et leurs partenaires de l'aménagement opérationnel qui se prêtent à l'exercice de prospective, quels en sont les apports concrets pour penser différemment le développement de leur territoire à court, moyen et long termes ?*

*Comment ont-ils utilisé la prospective in fine au service de l'action opérationnelle ? En quoi ces acteurs se sont-ils renouvelés, grâce à la prospective, pour planifier et aménager autrement ? Comment conçoivent-ils leur ville en 2050, notamment à partir de 80 % déjà construit ? Quelle perspective en matière de justice sociale ?*

*Quels horizons, quels récits ont-ils dégagés pour se mettre en mouvement, donner envie d'agir ? Comment entraîner et emporter l'adhésion des élus, des citoyens et de l'ensemble des acteurs pour faire projet de territoire, projet urbain et projets d'aménagement ?*

*En quoi cela change leurs métiers et leurs interactions professionnelles ? Quelles difficultés rencontrées, points de vigilance ?*

**Animé par Olivier CARO, fondateur de BOC.**

**Avec les témoignages de :**

- **Sebastien CHAMBE**, directeur général adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités, Métropole de Lyon ;
- **Jérôme GOZE**, directeur général délégué, la Fabrique de Bordeaux Métropole ;
- **Emilie NEVEU-MARTINS**, directrice aménagement du territoire et grands projets et directrice adjointe du pôle développement et aménagement du territoire, agglomération du Pays de Dreux ;
- **En duo avec Nicolas MOREAU**, directeur général, Eure-et-Loir SAEDEL.

**12h45 - 14h : Déjeuner sur place.**

**Après-midi : 14h – 16h30**

**Trois groupes de travail se réuniront en simultané pour approfondir le thème de la journée.**

### **GT1 - Thème 2023 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?**

**Groupe piloté par Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Benoit Gerardin (Directeur Régional - Linkcity)**

**Séance du jour - De la décroissance à la foi en la technologie : quel chemin et quel impact pour le monde de l'aménagement ?**

*Dans le cadre de la prospective Transition(s) 2050, l'ADEME a souhaité soumettre au débat quatre chemins « types », cohérents et contrastés pour conduire la France vers la neutralité carbone :*

- scénario 1 : *Frugale la vie (scénario extrême)*
- scénario 2 : *Coopérations territoriales (scénario intermédiaire)*
- scénario 3 : *Technologies vertes (scénario intermédiaire)*
- scénario 4 : *Techno Logique (scénario extrême)*

*Dans la lignée de ces travaux, l'ADEME a produit en mars 2022 un "feuilleton" sur la filière construction neuve. Il met en récit, pour cette filière, les mutations induites par les 2 scénarios prospectifs « intermédiaires » (S2 et S3). D'autres feuillets ont été développés sur les différentes filières de l'économie française, mais aussi sur les modes de vie et les territoires. Mais en tant que tel, il n'y a pas aujourd'hui de déclinaison spécifique sur la filière aménagement.*

Le GT1 souhaite réfléchir collectivement, avec les participants, sur les impacts des scénarios imaginés par l'Ademe sur les fondamentaux de l'aménagement, les pratiques et les métiers de la filière.

#### **Déroulé de l'atelier :**

- **Présentation de l'ADEME sur les 4 scénarios ;**
- **Prise de connaissance des scénarios 1 et 4 en sous-groupes ;**
- **Travail collectif : quel impact sur les métiers de chacun et sur les fondamentaux de l'aménagement ?**
- **Temps d'échanges ;**
- **Présentation des résultats du feuilleton Construction neuve par Albane GASPARD du Service Bâtiment de l'ADEME ;**
- **Derniers temps d'échanges.**

#### **GT2 - Thème 2022 : Quels renouvellements de la filière aménagement ?**

**Groupe piloté par Sophie Plawinski (directrice générale adjointe Territoire, conseil départemental du Territoire de Belfort) et José-Michael Chenu (Vinci Développement Urbain et vice-président d'EGF BTP)**

#### **Séance du jour - La ville pour qui et avec qui : comment renouveler les démarches participatives et de co-construction avec les citoyens et les entreprises ?**

*Définir le futur d'un quartier et les composantes d'un projet urbain en associant les citoyens et entreprises, considérés comme des acteurs du territoire, est devenu incontournable pour la réussite des politiques publiques d'aménagement. Cela vise notamment à se projeter en termes d'usages et de besoins des habitants, des entreprises et des visiteurs.*

*Au-delà de la concertation réglementaire et de ses modalités classiques, il s'agit de déployer de nouvelles méthodes et outils pour associer la population et les différents acteurs concernés, en laissant davantage de place à la créativité et à l'imaginaire, comme à l'initiative citoyenne. Ces démarches se différencient aussi par le fait qu'elles s'inscrivent dans le moyen, long termes.*

*Quels nouveaux outils et changement de méthodes pour permettre un processus de co-construction avec les citoyens et entreprises, modifier le rapport à l'expérimentation, s'autoriser à être prospectif ? Comment l'action d'une collectivité et ses opérateurs de l'aménagement évolue pour intégrer ces nouveaux modes de faire ? Comment atterrir opérationnellement ? Quels bénéfices pour les territoires et quelles dynamiques de projets en découlent, en particulier ceux où l'attractivité est faible ?*

**Avec l'agglomération de Saint-Dizier (sous réserve), Erasme Urbanlab, Vraiment Vraiment et Colab.Studio.**

#### **GT3 - Thème 2022 : Les cadres juridiques et partenariaux**

**Groupe piloté par Anne Fraisse (DG, Urbain des Bois) et Olivier Toubiana (Responsable du département Aménagement - Fédération des EPL).**

#### **Séance du jour : Le foncier au coeur des enjeux 2050**

*La Fabriquer la ville de demain implique d'amplifier le renouvellement de la ville existante. Pour les collectivités, anticiper et organiser l'action sur les fonciers urbains existants est primordial. Dans le même temps, les modalités de propriété foncière et de propriété bâtie évoluent. L'enjeu d'enrayer la spéculation, de maîtriser les prix demeure sur de nombreux territoires.*

*Comment les collectivités et leurs aménageurs se projettent afin de rendre possible et maîtriser leur fabrication urbaine de demain ?*

*Comment vont évoluer les logiques de propriété foncière et immobilière ? Comment la place de l'élu et des foncières va évoluer face à la propriété foncière ou face au portage qui devient une clé d'action de demain ?  
Quels nouveaux partenariats, outils et montages sont imaginables pour faire la ville renouvelée dans ce contexte, en répartissant différemment les risques ? Comment renouveler les valeurs attribuées au foncier ?  
Quel rôle de l'aménageur auprès des collectivités ?*

*En particulier, comment les collectivités revisitent leur planification et se saisissent des OAP pour réussir à faire muter le déjà-là, permettre la fabrique de la ville sur l'existant, avec densification de certains secteurs, qu'ils soient pavillonnaires, d'activités économiques ou autres ?  
Quels outils, notamment fiscaux et financiers, sont imaginables pour se donner les moyens d'organiser la cession des fonciers nécessaires au renouvellement urbain ?  
Enfin, comment rendre possible le portage de moyenne ou longue durée, qu'un opérateur d'aménagement ne peut souvent pas affronter seul, alors même qu'il y a aujourd'hui enjeu à massifier ?*

**Avec la Métropole de Grenoble, un intervenant en fiscalité, l'EPF Vendée et le groupe Frey..**

*Les journées du RNA sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), avec le soutien du CEREMA, de la SCET, d'Adéquation et d'État d'Esprit, sous la direction des aménageurs du comité directeur du RNA. Chaque journée est financée par le ministère. Les journées peuvent ainsi bénéficier gratuitement à tous les publics de la filière.*

*L'ensemble des productions du réseau sont en ligne : [www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr](http://www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr)*

Soutenu  
par



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

